

La Fête des maires, c'est toute l'année!

Lors d'une précédente édition (Journal de l'Immobilier n°6, du 27 octobre 2021), nous avons admiré la charmante ville de Morges, penchés au balcon de la tour de l'îlot sud. Retour les pieds sur terre avec Mélanie Wyss, qui nous parle des projets et ambitions pour sa ville. A 40 ans, cette PLR endosse la fonction de syndique (législature 2021-2026). Infirmière et diplômée de l'IDHEAP, Conseillère municipale en place depuis 2016, Mélanie Wyss défend une approche pragmatique, fondée sur l'engagement citoyen, la liberté individuelle et l'innovation. Elle entend conduire les activités exécutives de façon constructive et collégiale, en faveur d'une ville durable, orientée sur la qualité de vie.

Mélanie Wyss, syndique de Morges

Un vent de fraîcheur souffle sur la Coquette

- Suite au refus par la population du Parc des sports, tel que prévu par le Plan partiel d'affectation, la Municipalité a décidé de mettre sur pied, au préalable à toute nouvelle étude, des «Assises du Parc des Sports». Pourquoi cet événement? Menez-vous d'autres actions pour associer les Morgiens au devenir urbanistique de leur ville, surnommée affectueusement «la Coquette»?

- La Municipalité constate que trop de temps s'est écoulé entre les ateliers de consultation sur le projet de Plan d'affectation du Parc des Sports et la votation populaire. Elle estime qu'il est nécessaire d'associer à nouveau la population, par une démarche de dialogue. Cette pratique n'en est pas à ses débuts; la Municipalité de Morges a déjà réalisé de nombreuses consultations publiques. Un site Internet (www.morges-dialogue.ch) est consacré aux démarches participatives. De plus, une Commission consultative en matière d'urbanisme permet à la Municipalité d'avoir un retour sur ses projets. Lors de planifications urbaines, il est important de prendre en compte les perceptions, les habitudes ou encore les connaissances que les habitants, ainsi que les usagers, ont des espaces publics ou de leur milieu de vie. Les professionnels de l'urbain disposent de compétences complémentaires à ces expériences de vie.



Mélanie Wyss.

- Le nouveau bâtiment CUBE du site de Beausobre, encore en construction, sera un nouveau pôle culturel. Pourquoi est-il emblématique du quartier et de la ville?

Le nouveau bâtiment CUBE va en effet parfaitement compléter l'offre du théâtre et permettre au site de Beausobre de devenir un nouveau pôle culturel important pour la région. La Municipalité souhaite offrir un lieu de rencontres propice aux manifestations. Ce nouvel espace polyvalent sera équipé pour recevoir des événements tels que spectacles, séminaires, conférences, ainsi que les séances du Conseil communal.

POLITIENNES.CH Les manifestations comme Morges-sous-Rire, le Festival Salamandre ou le Diabolo Festival profiteront également de ces nouvelles structures, de même que les sociétés locales morgiennes. C'est un bâtiment minéral habillé d'une façade en brique, avec une architecture simple et élégante, discrète mais forte. Cela permettra au CUBE d'être reconnaissable et emblématique au sein du quartier, mais aussi de la ville.

- Vous souhaitez favoriser l'accessibilité au lac et aux berges pour tous, flore, faune et humains (selon la motion déposée par le groupe des Verts). Quelles sont les actions concrètes?

- La Municipalité désire proposer à la population morgienne des aménagements le long des quais favorisant le contact avec le lac, ainsi que des plates-formes - sans doute flottantes - permettant de se baigner. Une étude est actuellement en cours; ces différentes installations viendraient compléter celles existantes que sont la plage de la Cure d'Air, vers l'embouchure de la Morges, ainsi que la plage du Boiron, à l'ouest du territoire communal.

- En quoi consiste Morges Rénove?

- Morges Rénove est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Morges et Romande Énergie, Signaterre, CLP ingénieurs et le

CREM (Centre de recherches énergétiques et municipales). Le projet vise l'augmentation du taux d'assainissement sur le territoire morgien, afin de réduire l'impact de Morges sur le climat. En effet, la Stratégie énergétique 2035 de la Ville de Morges, adoptée par la Municipalité, vise des objectifs ambitieux par rapport à l'assainissement énergétique. Morges Rénove est l'une des mesures de cette stratégie. Le projet identifie les bâtiments qui ont un fort potentiel d'économie d'énergie; pour encourager l'assainissement des bâtiments, il propose à leurs propriétaires un accompagnement administratif et un appui par le biais de subventions. Les premiers travaux issus de ce projet devraient démarrer courant de l'année 2022.

- Vous souhaitez être à la pointe en termes énergétiques avec le projet hydro-thermique MorgesLac, visant à la fois le rafraîchissement et la fourniture

de chaleur au centre-ville de Morges. Pouvez-vous nous en dire davantage?

- Cet ambitieux projet s'inscrit pleinement dans la Stratégie énergétique adoptée par la Municipalité et dont l'un des axes forts est la production locale d'énergie renouvelable. Concrètement, nous puisons l'énergie issue de l'eau du Léman pour alimenter, dans une première étape, en chaud et en froid le nouveau quartier de Morges-Gare-Sud: l'eau est pompée dans le lac, puis poussée jusqu'à des centrales de quartier équipées d'échangeurs thermiques et de pompes à chaleur. Une seconde conduite assure le retour de l'eau au lac. Au final, l'ensemble du projet permettra d'économiser près de 1800 tonnes de CO₂ par an, par rapport à des installations fonctionnant au mazout. Ajoutons que le projet a été développé en partenariat avec Romande Énergie et que les installations sont en service depuis le printemps 2021, à la satisfaction des clients finaux, qui bénéficient désormais d'un ap-

provisionnement énergétique fiable et respectueux de l'environnement.

- Le quartier de la gare subit une métamorphose profonde. Quelle sera sa vocation?

- Le quartier Morges Gare-Sud est situé au cœur de la ville. La Municipalité accompagne la transformation de ce territoire depuis plus de dix ans, avec notamment l'acceptation du Plan partiel d'affectation en 2014. C'est un secteur qui joue un rôle central par ses connexions multiples et son réseau dense de transports publics; il offre un concentré de vitalité urbaine. Ce quartier, qui est en train de prendre vie, propose de nombreux logements, des commerces, des services, une école, un accueil parascolaire, une crèche et des appartements protégés. On distingue deux sous-périmètres: celui situé à l'est de la rue centrale, offrant près de 10 000 m² de surfaces administratives, 5000 m² de commerces, et plus de ►

Envolez-vous pour

les automnales

12 → 21 NOVEMBRE 2021.

Palexpo Genève

Exposition Canine Internationale
Exposition Féline Internationale
Arvinis, Salon suisse du vin
Cook'n'Show
Expo Juniors
Exposition Bricklive
Le Monde des Trésors
Les 10 km de Palexpo
Salon Bébé et Moi
Salon de l'art du mouvement
Salon de la Montagne
Salon de la voiture d'occasion
Salon de la voyance
Salon des Thérapies Naturelles
Salon du Mariage
Salon du vélo et de la mobilité douce
Salon nautique du Léman
Stock Armée

Prenez vos billets sur automnales.ch

RADIO LAC
Tribune de Genève
GHI Le journal indépendant des Genevois
SECURITAS
palexpo

200 appartements adaptés à des profils de locataires variés; il comprendra à terme, une gare entièrement repensée et transformée. D'autre part, l'îlot sud, situé face à la gare, accueille logements, commerces, et bureaux, répartis sur 20 000 m² de plancher: 70% sont consacrés au logement, soit 160 appartements, et 30% sont occupés par des commerces et des bureaux. A noter que l'ensemble du quartier utilise un système de chauffage respectueux de l'environnement, qui fonctionne selon le procédé de l'aquathermie, fruit d'un partenariat entre la Municipalité et Romande Énergie. En termes d'étapes, les travaux de construction ont débuté en février 2017. La majeure partie des constructions sont aujourd'hui réalisées. Au printemps 2020, le parking relais (P+Rail) de près de 290 places a ouvert ses portes, puis les habitants et commerces ont investi progressivement les lieux. A la rentrée d'août 2020, le Collège Jacques-Dubochet a ouvert, suivi en janvier 2021 de la crèche et de l'accueil parascolaire de la gare. Les mises en service se sont poursuivies par étapes successives jusqu'au printemps 2021; avec notamment l'achèvement du bâtiment situé le long des rails, bordant la nouvelle promenade de Castellane. Les premiers habitants de l'îlot sud ont emménagé à l'été 2021, les commerces et surfaces administratives sont progressivement mis en service. La réalisation du dernier bâtiment, au droit de la gare actuelle, prendra place lors d'une seconde phase de travaux, à l'horizon 2025-2030. De même, un réaménagement de la place de la Gare et le déménagement de la gare routière sont encore à venir.

- A quelle vision de développement urbain cette réalisation d'envergure correspond-elle?

- Au-delà du bâti et des projets immobiliers essentiellement portés par des propriétaires privés, la Ville a mené une réflexion pour réorganiser les espaces publics et l'accessibilité du centre-ville. La première étape (2018), qui a porté sur le déplacement de la rue Centrale, a permis d'améliorer la liaison piétonne entre la gare et le bourg. Un projet d'aménagement des espaces publics a été validé par le Conseil communal en septembre 2021 et sa réalisation est envisagée dès 2022. Des changements importants sont prévus en termes de mobilité, puisque la rue du Sablon deviendra exclusivement une desserte de quartier (par l'Est



Le CUBE.



Le périmètre de Prairie-Nord Églantine.

et l'Ouest) et non plus un axe de transit, sa partie centrale étant piétonnisée. La rue Centrale réaxée, tout comme la Promenade de Castellane, nouvel espace public pavé, sont des artères entièrement dédiées à la mobilité douce.

- L'autre grand secteur de développement est celui de Prairie-Nord Églantine, voué à devenir un écoquartier. Qu'en est-il?

- Suite à l'entrée en vigueur du Plan partiel d'affectation Prairie-Nord-Églantine en 2017, la construction du nouveau quartier d'habitation a débuté en 2019 au Nord-Ouest morgien. Affecté de la forte densité, ce futur écoquartier se définit par ses aires d'aménagement hiérarchisées à caractère public et collectif. Le plan d'affectation impose les principes d'un écoquartier. Une attention par-

ticulière est ainsi donnée aux paysages, à la préservation de la biodiversité, aux lieux de rencontre et à la mixité sociale. Cette dernière est favorisée par la création de 450 logements, dont 51 seront réservés à la Commune pour des logements subventionnés confiés à une société coopérative morgienne.

La construction des bâtiments sur la parcelle de l'Églantine a démarré en juin 2019. Depuis début avril 2021, quatre immeubles accueillent les premiers habitants. Les constructions se poursuivent jusqu'au terme du chantier, prévu pour le printemps 2022. La place publique sera, quant à elle, ouverte à la population dès le début de l'année 2022. Cet ensemble se veut exemplaire en termes de développement durable. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE STEIN